

UEL : un langage plus consensuel?

La désindexation reste la revendication première de l'UEL. D'autres préoccupations s'ajoutent au catalogue : la lutte contre la pauvreté, le logement à prix abordable...

Il revenait à Michel Wurth, président de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), de présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et de se lancer immédiatement dans l'ordre du jour de la conférence : donner un aperçu sur les questions d'actualité après l'annonce des mesures gouvernementales et cadrer les prises de position récentes de l'UEL.

De notre journaliste
Jean Rhein

Michel Wurth a placé les propositions de l'UEL dans quatre thèmes prioritaires. Le modèle social durable demande, selon lui,

- une économie performante et des entreprises compétitives;
- un marché du travail efficient offrant un travail au plus grand nombre;

- une politique de redistribution équitable et efficace pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

- des finances publiques saines et un financement durable de la sécurité sociale.

Le président de l'UEL rappelle que «certaines de ces propositions ont été soumises dans le cadre des discussions tripartites».

Telles qu'elles ont été énoncées succinctement, vendredi matin à la Chambre de commerce, les formules pourraient servir de base à certains slogans syndicaux également.

La principale différence est la revendication de la désindexation de l'ensemble de l'économie.

Le président de l'UEL soutient dans sa présentation qu'il n'y a pas de modèle social durable sans une politique de redistribution juste et équitable (il parle dans ce contexte «de transferts sociaux ciblés»). Voilà que le langage de l'UEL commence à retourner aux débuts de l'industrialisation sidérurgique du Luxembourg. C'est bien Michel Wurth et non pas Émile Mayrisch qui parle : «Combattre la pauvreté requiert des mesures fortes pour réduire substantiellement le coût du logement dans tout le pays.»

Selon les patrons représentés dans l'UEL, le spectre de la dette implicite hante le régime général des retraites au cours des décennies à venir.

L'UEL se penche sur le rôle de l'État, tel qu'elle le conçoit : redresser la compétitivité, lutter contre l'inflation, améliorer la productivité et veiller aux équilibres financiers. Le président de la fédération des entrepreneurs voudrait «fixer le salaire social minimum en fonction de la



Michel Wurth a esquissé les enjeux d'avenir du Luxembourg dans un contexte international et européen.

productivité des bénéficiaires à faible qualification et compenser (NDLR : à vrai dire c'est à l'État qu'il réserve la tâche d'effectuer cette correction de l'ordre social) avec des transferts sociaux ciblés».

Les bons préceptes de l'UEL

Les projections sur grand écran lors de la séance de vendredi à la Chambre de commerce se lisent comme la liste des bons préceptes pour le nouvel an :

- offre aux jeunes de stages de formation et de contrats d'apprentissage;

- responsabilité en matière de fixation des prix, l'inflation étant mauvaise tant pour les entreprises que pour les salariés;

- soutien à l'accès au logement et création de davantage de logements locatifs;

- conclusion d'un pacte pour l'emploi des travailleurs âgés.

Mais les anciens préjugés sont répétés : le taux de risque de pauvreté évolue en corrélation avec le Salaire social minimum (SSM), critique Michel Wurth. Évidemment : la pauvreté est fonction du revenu médian (60%)! Pour les patrons, il s'agirait d'abandonner tout simplement le SSM pour remédier à la pauvreté statistique.

Qui crée les richesses?

Prétendre que l'association patronale UEL n'est pas flexible serait calomnieux.

Le document soumis à la conférence des membres ce vendredi 13 janvier précise bien : «Notre système économique, ce sont les entreprises qui, avec leur personnel, créent la richesse, celle-ci génératrice de recettes fiscales et de contributions aux régimes de la sécurité sociale. Il est donc essentiel de pouvoir compter au Luxembourg sur des entreprises performantes, capables de s'affirmer sur le marché national et sur les marchés d'exportation de biens et de services et générant des revenus qui financent en fin de compte les services publics et le système de sécurité sociale.»

Une fois n'est pas coutume, l'UEL confirme que les richesses ne sont pas créées par les seuls patrons de l'économie. Pourtant on attendra encore un peu jusqu'à ce qu'elle concède le partage «équitable» des richesses avec le personnel.

Il y a peu de temps encore, les patrons affirmaient qu'il sont les seuls maîtres à bord et qu'ils portent seuls la responsabilité.

La communication semble changer quelque peu à l'UEL. D'ailleurs, les propres adhérents ne sont pas tous satisfaits que les messages de l'UEL aient tant de difficultés à passer positivement dans les médias. Trop facile, comme l'a fait Michel Wurth, de renvoyer la balle à la presse!

J. R.

L'UEL critique encore que la réforme proposée du régime général des retraites est trop lente à produire des effets. Elle constate que le mécanisme de l'ajustement ne serait modulé qu'à partir de 2020, que l'allocation de fin d'année ne serait seu-

lement reconsidérée qu'à partir de 2029, que la modification de la formule de calcul ne deviendrait effective que dans le moyen et long terme et que la modification de l'âge de départ à la retraite resterait pratiquement sans effet à court terme.